



Schéma Directeur
Eau Potable

Objectif

Sécurisation de la ressource en eau

Intitulé

Travaux structurants à échéance 2022/2023 - secteur Teppaz Fracette

ENTREMON

T_3

CARACTERISTIQUES DES TRAVAUX

Description et objectif des travaux

Le SIEAP a lancé un programme d'études pour réaliser des aménagements structurants à l'échelle des Entremonts (hors desert) afin d'apporter une réponse aussi bien quantitative que qualitative aux problématiques de desserte en eau du secteur.

Des études d'avant projet sont lancées pour évaluer les tracés et les couts des liaisons par le Cabinet Merlin. Le SIAEP indique que les aménagements présentés ci-après seront réalisés à **échéance 2022/2023** :

- Liaison entre le réseau des Teppaz et le réseau de la Fracette - 1 560 ml - F Ø100 mm
- Création d'une bache de reprise de 50 m³
- Création d'une station de pompage au niveau de la bache de reprise au secteur des Fracette de 30 m³/h - 175 HMT

L'objectif global de ces aménagements est d'assurer le transfert des eaux en provenance de St Même et St Pierre Entremont 38 (à terme) vers le réservoir des Teppaz puis vers le réservoir Plagne 2.

Quantitatif et évaluation financière

	Descriptif technique	Caractéristiques	Evaluation € HT	Remarques
1	Réservoir Fracette	50 m ³	90 000 €	Hors coût foncier
2	Local + station de pompage	1 u	130 000 €	30 m ³ /h - 175 HMT
3	Liaison Teppaz - Fracette	1 560 ml	480 000 €	Fonte Ø100 mm
4				
5				
	Evaluation des coûts des travaux		700 000 €	
	MOE, Divers et imprévus (17%)		119 000 €	

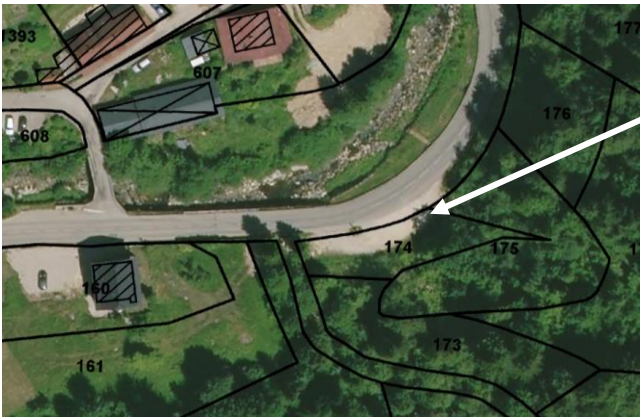
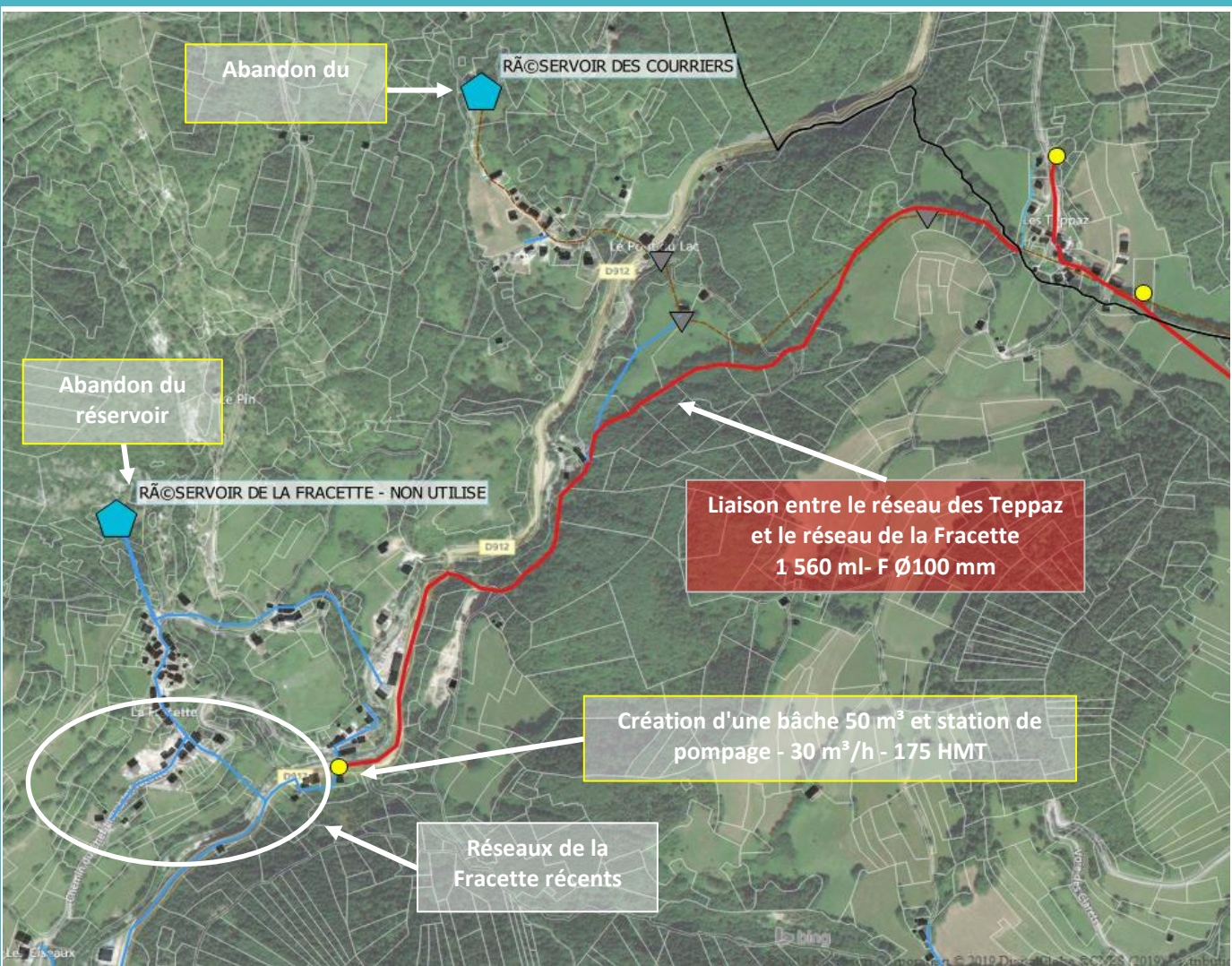
Coût du programme 819 000 € HT

Descriptif ratio	Ratio	Remarques
Coût moyen au ml	525 €/ml	
Coût moyen au m3	16 380 €/m3	

Avantages et inconvénients identifiés

Avantages	Inconvénients et contraintes
Optimisation du nombre d'ouvrage : Suppression du réservoir des Fracettes Les travaux structurants permettront de résoudre la problématique de la ressource en eau à terme sur les communes de SPE73 et ELV	Linéaire conséquent

LOCALISATION ET PLAN DES TRAVAUX



Implantation de la bache de reprise et station de pompage envisagée sur la parcelle n°174
A confirmer par la commune

